

qui doit avoir lieu au milieu de mai dans la ville sainte de Moscou. Le sentiment religieux est très vif, on le sait, en Russie et, de toutes parts, on s'efforce de donner une grande solennité à cette imposante démonstration.

Le Saint Père a envoyé des cadeaux magnifiques et une lettre autographe au Czar.

* * *

* * **Canada.**—La session du parlement à Ottawa a pris fin le 23 du courant. Les élections pour la nomination sont fixées au 16 juin prochain et le vote pour les candidats qui ne seront pas élus par acclamation au 23 juin suivant. La loi réparatrice pour les écoles du Manitoba, dont le principe a été admis par le vote du mois dernier, n'a pu subir, grâce au système d'obstruction suivie par l'opposition, l'épreuve de la troisième lecture. C'est sur ce terrain que se feront les élections. Il y a là une grande injustice à réparer.

Toujours, par suite de l'obstruction faite par l'opposition, on n'a pu voter qu'une très faible partie des subsides du gouvernement. Ceci crée une situation anormale pour le bon fonctionnement de l'administration. Il est à souhaiter que cette situation ne se prolonge pas plus longtemps.

* * *

* * **Nécrologie.**—Sont décédés :

1^o A Paris, J. B. Say, célèbre économiste français, ancien ministre sous le gouvernement de la République de France, homme politique de grande valeur.

2^o A Montréal, Louis Wilfrid Marchand, conseiller de la reine et greffier de la Cour d'Appel de la province de Québec, le 24 avril 1896. Né à Saint Mathias le 27 janvier 1833, il fit son cours de droit sous l'honorable Sir Georges E. Cartier, fut admis au barreau en 1857 et nommé greffier des appels en 1868. C'était un homme de bien par excellence, d'une piété exemplaire. Esprit fin et lettré, cœur charitable, il laisse d'universels regrets parmi ceux qui l'ont connu.

VERAX.

LES A V O C A T S

M. le Directeur du PROPAGATEUR.

Les bonnes choses que vous avez publiées dans votre numéro du 1er avril 1896, à propos des avocats m'engagent à vous demander de publier encore quelque chose à leur égard. Les avocats devraient être les gardiens du droit et de la justice; cependant ne pourrait-on pas dire qu'ils sont les propagateurs de la malhonnêteté et de l'injustice pour plusieurs d'entre eux, la profession est un métier de rapines. Vous allez trouver un avocat; vous lui dites tout ce qu'il faut pour bien faire connaître votre cause; il vous assure que vous avez droit; votre adversaire ira